

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00044 Numéro SIREN : 442 276 325 Nom ou dénomination : HOLDING GYNES

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt 191

COMPTES ANNUELS

SARL HOLDING GYNES
10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE

34500 BEZIERS

Exercice clos le : 31/12/2022
APE : 6420Z - SIRET : 44227632500051

*Cet acte a été
révisé et
approuvé le 31/12/2022*

Y. Hennion

RIVER SIDE

www.cabinet-rs.com

SOMMAIRE

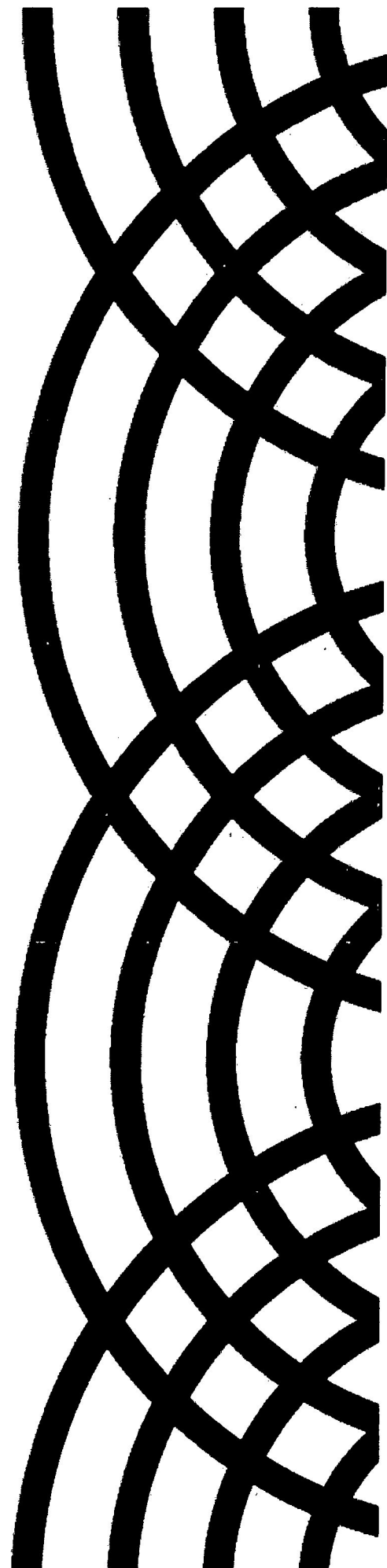
ETATS FINANCIERS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	9
DETAIL DES COMPTES	10
Bilan - Actif détaillé	11
Bilan - Passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	14
ETATS DE GESTION	16
Soldes Intermédiaires de Gestion	17
LIASSE FISCALE	18

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 18 JAN. 2024

Sous le n° 2024/191





ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs au 31/12/22		Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	15 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	29 608		29 608	29 608
Constructions	593 537	182 447	411 090	434 907
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	79 948	78 306	1 643	2 208
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	106 091	10 180	95 911	89 990
Créances rattachées à des participations	4 835 026	1 971 200	2 863 826	3 347 524
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 659 211	2 242 133	3 417 078	3 919 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				900
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	186 440		186 440	181 440
Autres créances	2 086		2 086	1 993
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 673		8 673	1 410
Charges constatées d'avance (3)	58		58	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	197 258		197 258	185 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 856 468	2 242 133	3 614 336	4 104 979

BILAN - PASSIF

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	2 100 000	2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 298 788	4 298 788
Report à nouveau	-4 085 184	-3 615 255
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-435 482	-469 929
SITUATION NETTE	1 893 121	2 328 603
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 893 121	2 328 603
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136 263	170 718
Emprunts et dettes financières diverses	1 551 887	1 571 673
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 374	1 979
Dettes fiscales et sociales	30 691	32 006
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 721 215	1 776 375
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 614 336	4 104 979

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
Montant net du chiffre d'affaires	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	786	17,06	682	1,18	104	15,25
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 394	117,06	58 455	101,18	-53 061	-90,77
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	11 673	253,30	18 735	32,43	-7 062	-37,70
Impôts, taxes et versements assimilés	4 469	96,98	5 632	9,75	-1 163	-20,65
Salaires et traitements	1 183	25,67	483	0,84	700	144,93
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	24 381	529,08	24 910	43,12	-529	-2,12
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges			30	0,05	-30	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	41 706	905,02	49 790	86,18	-8 084	-16,24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-36 312	-787,9	8 665	15,00	-44 977	-519,0
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés	48 983		61 095	105,75	-12 112	-19,83
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	132 100				132 100	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	181 083		61 095	105,75	119 988	196,39
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	560 390		549 700	951,48	10 690	1,94
Intérêts et charges assimilées	4 774	103,59	3 727	6,45	1 046	28,07
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	565 164		553 427	957,93	11 736	2,12
RÉSULTAT FINANCIER	-384 081		-492 332	-852,18	108 251	21,99
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-420 392		-483 667	-837,18	63 275	13,08
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			13 738	23,78	-13 738	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			13 738	23,78	-13 738	-100,00
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	15 090	327,45			15 090	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 090	327,45			15 090	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-15 090	-327,45	13 738	23,78	-28 828	-209,84
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	186 477		133 289	230,71	53 189	39,90
TOTAL DES CHARGES	621 960		603 217		18 742	3,11
Bénéfice ou Perte	-435 482		-469 929	-813,40	34 447	7,33

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 614 335,64 €.

Le résultat net comptable est une perte de -435 482,39 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

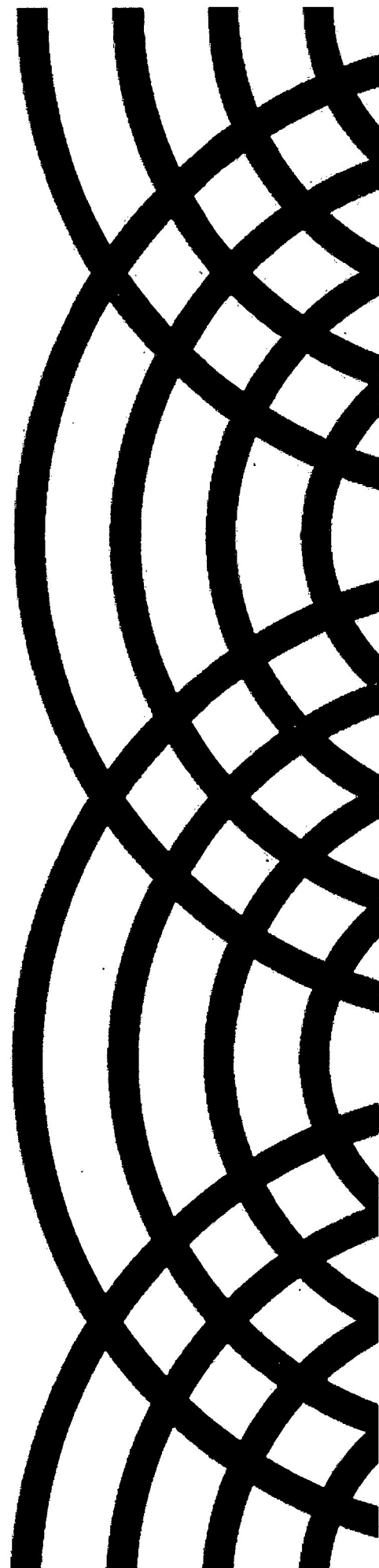
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis dans le respect des dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

DETAIL DES COMPTES



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	15 000,00	15 000,00		
Concessions et droits similaire	15 000,00	15 000,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains	29 608,00	29 608,00		
Terrain rue bretagne	29 608,00	29 608,00		
Constructions	411 090,06	434 906,71	-23 816,65	-5,48
Construction rue bretagne	206 397,84	206 397,84		
Amenagements immobiliers rue	387 139,42	387 139,42		
Amortis. construction	-60 313,91	-53 434,05	-6 879,86	-12,88
Amortis. amenagt immobilier rue	-122 133,29	-105 196,50	-16 936,79	-16,10
Autres immobilisations corporelles	1 642,74	2 207,57	-564,83	-25,59
Installations générales, agenc	2 460,53	2 460,53		
Matériel de bureau	1 915,00	1 915,00		
Mobilier de bureau	75 572,79	75 572,79		
Amortis. agenc aménagt divers	-1 752,93	-1 445,36	-307,57	-21,28
Amortis. matériel de bureau	-1 915,00	-1 915,00		
Amortis. mobilier bureau	-74 637,65	-74 380,39	-257,26	-0,35
Immobilisations financières				
Participations	95 911,00	89 990,00	5 921,00	6,58
Titres de participations	106 091,00	105 180,00	911,00	0,87
Provision pour dép. titres de	-10 180,00	-15 190,00	5 010,00	32,98
Créances rattachées à des participations	2 863 826,23	3 347 523,52	-483 697,29	-14,45
C/ sarl ste nouvelle logica	2 262 558,63	2 202 018,15	60 540,48	2,75
C/c sci oliviers d'aurelien	775 150,48	716 278,13	58 872,35	8,22
C/c sci cadran solaire	654 642,52	44 969,12	609 673,40	
Moulin jaune	157 457,32	829 527,40	-672 070,08	-81,02
Chyc pilotage	893 395,77	1 011 163,92	-117 768,15	-11,65
Label assurances	42 838,53	20 371,50	22 467,03	110,29
Intérêts courus	48 982,98	61 095,30	-12 112,32	-19,83
Créances rattachées à des part	-1 971 200,00	-1 537 900,00	-433 300,00	-28,17
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 417 078,03	3 919 235,80	-502 157,77	-12,81
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes		900,00	-900,00	-100,00
Frs avances acptes / cdes		900,00	-900,00	-100,00
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés	186 440,00	181 440,00	5 000,00	2,76
Clients centralisateur	181 440,00	181 440,00		
Beauchamps	5 000,00		5 000,00	
Autres	2 086,14	1 993,05	93,09	4,67
Tva ded immobilisations 19.6 %	0,13	0,13		
Tva ach biens autoliq france		50,82	-50,82	-100,00
Tva déductible sur ret garanti	358,83	358,83		
Crédit de tva à reporter	1 634,00	1 583,00	51,00	3,22
Tva collectee tsr		0,27	-0,27	-100,00
Tva s/factures non parvenues	5,68		5,68	
Cpte transitoire ou d' attente	87,50		87,50	
Disponibilités	8 673,47	1 410,13	7 263,34	515,08
Cic société bordelaise		517,68	-517,68	-100,00
Dupuy de parseval	8 673,47	892,45	7 781,02	871,87

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

Charges constatées d'avance (3)

Charges constatées d'avance

TOTAL ACTIF CIRCULANT

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation en valeur	Variation en %
58,00		58,00	
58,00		58,00	
197 257,61	185 743,18	11 514,43	6,20
3 614 335,64	4 104 978,98	-490 643,34	-11,95

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	2 100 000	2 100 000		
Capital	2 100 000	2 100 000		
Réserves				
Réserve légale	15 000	15 000		
Réserve légale	15 000	15 000		
Autres réserves	4 298 788	4 298 788		
Autres réserves	4 298 788	4 298 788		
Report à nouveau	-4 085 184	-3 615 255	-469 929	-13,00
Report à nouveau (solde débiteur)	-4 085 184	-3 615 255	-469 929	-13,00
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-435 482	-469 929	34 447	7,33
SITUATION NETTE	1 893 122	2 328 604	-435 482	-18,70
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 893 121	2 328 603	-435 482	-18,70
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Empr. et dettes aup. des établiss. crédit (2)	136 263	170 718	-34 455	-20,18
Emprunt rue bretagne	134 628	170 552	-35 923	-21,06
Interets courus	1 92	166	-74	-44,73
Interets courus à payer	1 543	1 543		
Emprunts et dettes financières diverses	1 551 887	1 571 673	-19 786	-1,26
Dépôts	4 200	4 200		
Compte courant mr hennion	1 547 687	1 567 473	-19 786	-1,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 374	1 979	395	19,96
Fournisseurs centralisateur	2 340	1 979	361	18,24
Fourn factures non parvenues	34	34		
Dettes fiscales et sociales	30 691	32 006	-1 315	-4,11
Personnel aut charges à payer	59	59		
Tva ach biens autoliq france	30 240	30 240		
Tva collectée à 20%	391	391		
Tva collectée tsr	391	391		
Autres charges à payer	1 766	1 766		
TOTAL DETTES	1 721 215	1 776 375	-55 161	-3,11
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 614 336	4 104 979	-490 643	-11,95

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 164	-92,02
Prestations de services	4 608	100,00	7 373	12,76	-2 764	-37,50
Produits des activités annexes			50 400	87,24	-50 400	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	786	17,06	682	1,18	104	15,25
Transferts de charges d'explo	786	17,06	682	1,18	104	15,25
Autres produits						
Prod divers de gest courante						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 394	117,06	58 455	101,18	-53 061	-90,77
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	11 673	253,30	18 735	32,43	-7 062	-37,70
Carburant			1 356	2,35	-1 356	-100,00
Fournitures d'entretien			814	1,41	-814	-100,00
Fournitures administratives	253	5,50	261	0,45	-7	-2,87
Entretien réparation véhicules			758	1,31	-758	-100,00
Maintenance			632	1,09	-632	-100,00
Primes d'assurance	964	20,93	3 056	5,29	-2 092	-68,45
Honoraires	5 692	123,51	5 205	9,01	487	9,36
Frais d'actes et contentieux	96	2,09	139	0,24	-43	-30,81
Voyages et déplacements	854	18,53	1 023	1,77	-169	-16,53
Réceptions	391	8,48	377	0,65	14	3,69
Frais postaux & telecomunicat			160	0,28	-160	-100,00
Frais téléphone/ internet	1 025	22,24	867	1,50	158	18,22
Services bancaires	2 397	52,02	4 087	7,07	-1 690	-41,35
Impôts, taxes et versements assimilés	4 469	96,98	5 632	9,75	-1 163	-20,65
Participation des employeurs à	17	0,37	103	0,18	-86	-83,50
Impôts directs	40	0,87	-84	-0,15	124	147,62
Cet	539	11,70			539	
Taxe véhicules de tourisme			1 766	3,06	-1 766	-100,00
Taxes diverses	3 873	84,04	3 847	6,66	26	0,68
Salaires et traitements	1 183	25,67	483	0,84	700	144,93
Appointements	1 183	25,67	483	0,84	700	144,93
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amort	24 381	529,08	24 910	43,12	-529	-2,12
Immobilisations corporelles	24 381	529,08	24 910	43,12	-529	-2,12
Autres charges			30	0,05	-30	-100,00
Charges div-gestion courante			30	0,05	-30	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	41 706	905,02	49 790	86,18	-8 084	-16,24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-36 312	-787,97	8 665	15,00	-44 977	-519,07
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	48 983		61 095	105,75	-12 112	-19,83
Autres produits financiers	48 983		61 095	105,75	-12 112	-19,83

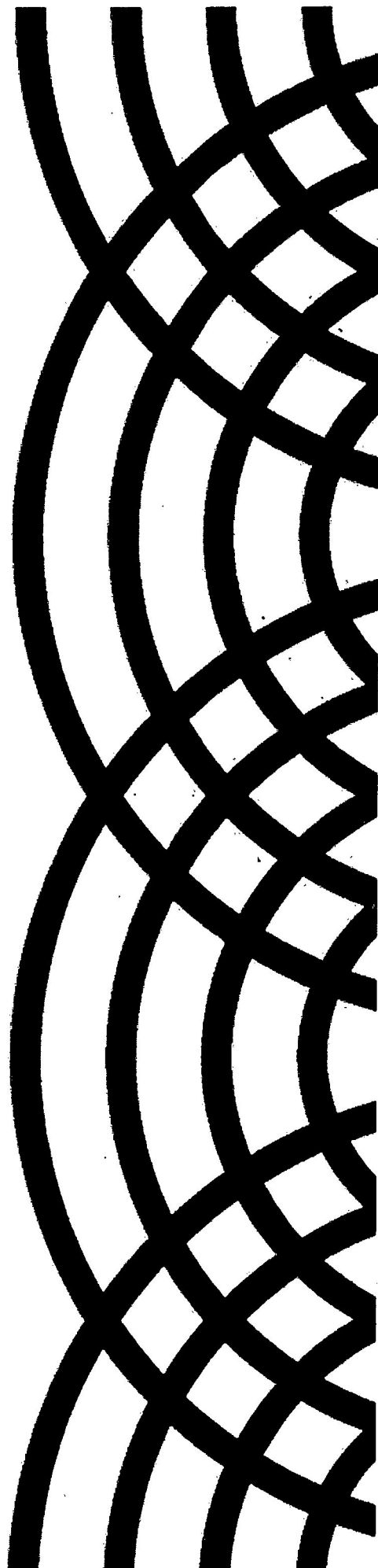
COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Reprises sur prov. et dépréc., transf. charges	132 100				132 100	
<i>Immobilisations financières</i>	132 100				132 100	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	181 083		61 095		119 988	196,39
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	560 390		549 700		10 690	1,94
<i>Dotations aux dépréciations de</i>	560 390		549 700		10 690	1,94
Intérêts et charges assimilées	4 774	103,59	3 727	80,88	1 046	28,07
<i>Interet des emprunts & dettes</i>	2 932	63,61	3 685	79,96	-753	-20,45
<i>Intérêt débiteur</i>	1 842	39,97	42	0,91	1 800	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	565 164		553 427		11 736	2,12
RÉSULTAT FINANCIER	-384 081		-492 332 -852,18		108 251	21,99
RÉSULTAT COURANT	-420 392		-483 667 -837,18		63 275	13,08
Produits exceptionnels						
Sur opérations en capital			13 738	23,78	-13 738	-100,00
<i>Immobilisations corporelles</i>			13 738	23,78	-13 738	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			13 738	23,78	-13 738	-100,00
Charges exceptionnelles						
Sur opérations en capital	15 090	327,45			15 090	
<i>Vnc immob incorporelles cedees</i>	15 090	327,45			15 090	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 090	327,45			15 090	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-15 090	-327,45	13 738	23,78	-28 828	-209,84
TOTAL DES PRODUITS	186 477		133 289	230,71	53 189	39,90
TOTAL DES CHARGES	621 960		603 217		18 742	3,11
Bénéfice ou Perte	-435 482		-469 929 -813,40		34 447	7,33

ETATS DE GESTION



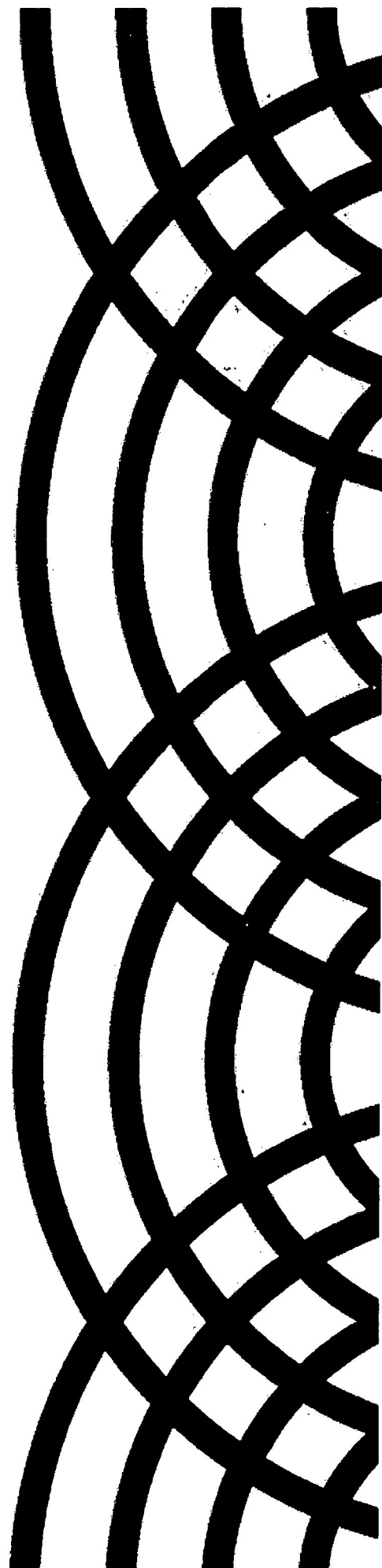
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SARL HOLDING GYNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
MARGE BRUTE TOTALE	4 608	100,00	57 773	100,00	-53 165	-92,02
- Autres achats	253	5,50	2 431	4,21	-2 178	-89,58
- Charges externes	11 419	247,80	16 304	28,22	-4 885	-29,96
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-7 064	-153,30	39 038	67,57	-46 103	-118,10
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 469	96,98	5 632	9,75	-1 163	-20,65
- Salaires et traitements	1 183	25,67	483	0,84	700	144,93
- Charges sociales						
Total	-5 652	-122,65	-6 115	-10,58	463	7,57
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-12 716	-275,95	32 923	56,99	-45 640	-138,62
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation	786	17,06	682	1,18	104	15,25
+ Autres produits d'exploitation						
- Dotations amort. et dépréciations	24 381	529,08	24 910	43,12	-529	-2,12
- Autres charges d'exploitation			30	0,05	-30	-100,00
Total	-23 595	-512,02	-24 258	-41,99	663	2,73
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-36 312	-787,97	8 665	15,00	-44 977	-519,07
Opérations en commun						
+ Produits financiers	181 083		61 095	105,75	119 988	196,39
- Charges financières	565 164		553 427	957,93	11 736	2,12
Total	-384 081		-492 332	-852,18	108 251	21,99
RÉSULTAT COURANT	-420 392		-483 667	-837,18	63 275	13,08
+ Produits exceptionnels (1)			13 738	23,78	-13 738	-100,00
- Charges exceptionnelles (2)	15 090	327,45			15 090	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-15 090	-327,45	13 738	23,78	-28 828	-209,84
RÉSULTAT EXERCICE	-435 482		-469 929	-813,40	34 447	7,33
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						
	15 090		13 738		-13 738	-100,00
					15 090	

LIASSE FISCALE



Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0°B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL HOLDING GYNES 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE 34500 BEZIERS	10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE 34500 BEZIERS Mél : hennion.catherine@gmail.com
SIRET 4 4 2 2 7 6 3 2 5 0 0 0 5 1	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE 34500 BEZIERS	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées : Activités des sociétés holding
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	2 182
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CEC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse : 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse : N°

H COMPTABILITE INFORMATISEE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
C2A EXPERTISE CONSEILS AUDITEURS ASSOCIES Immeuble River Side 19 Place Saint Aphrodise 34500 BEZIERS Tél : 0467765538			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 15/05/23 Lieu : BEZIERS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : GERANT M. HENNION YVES
Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :			

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

J REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)	
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1			2	3	4	5	6	7	8
HENNION YVES 10 IMPASSE JACQUES			820	2022	1 183				
VILLENEUVE 34500 BEZIERS									
K			DIVERS						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19 %				
						0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE 34500 BEZIERS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 2 2 7 6 3 2 5 0 0 0 5 1

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
AC TIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
AC TIF CIRCULANT *	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété :*		CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL HOLDING GYNES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	4 298 788
	Report à nouveau			DH	-4 085 184
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-435 482
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 893 121
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	136 263
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 551 887
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 374
	Dettes fiscales et sociales			DY	30 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 721 215	
Ecarts de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 614 336	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 721 215
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES		Exercice N		Néant ☐ *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	4 608	FH		FI	4 608
		FJ	4 608	FK		FL	4 608
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	
	Production immobilisée *					FO	
	Subventions d'exploitation					FP	786
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	
	Autres Produits (1) (11)					FR	5 394
Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 673
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 469
	Salaires et traitements *					FY	1 183
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	24 381
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-36 312
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	48 983
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	132 100
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	181 083
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	560 390
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 774
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	565 164
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-384 081
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-420 392

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL HOLDING GYNES</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-15 090	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	186 477	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	621 960	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-435 482	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9
			dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION TITRES		15 090		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise
SARL HOLDING GYNES

Néant
☐
*

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

1

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

2

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste

3

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CZ

D8

D9

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

KD

15 000

KE

KF

CORP.

Terrains

KG

29 608

KH

KI

Constructions

Sur sol propre

Doct Composants

L9

KJ

206 398

KK

KL

Sur sol d'autrui

Doct Composants

M1

KM

KN

KO

Installations gales, agents*, aménagements des constructions

Doct Composants

M2

KP

387 139

KQ

KR

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Doct Composants

M3

KS

KT

KU

Installations générales, agencements, aménagements divers *

KV

2 461

KW

KX

Matériel de transport *

KY

KZ

LA

Matériel de bureau et mobilier informatique

LB

77 488

LC

LD

Emballages récupérables et divers *

LE

LF

LG

Immobilisations corporelles en cours

LH

LI

LJ

Avances et acomptes

LK

LL

LM

TOTAL III

LN

703 094

LO

LP

FIN.

Participations évaluées par mise en équivalence

8G

8M

8T

Autres participations

8U

4 990 604

8V

8W

26 699

Autres titres immobilisés

IP

IR

IS

Prêts et autres immobilisations financières

IT

IU

IV

TOTAL IV

LQ

4 990 604

LR

LS

26 699

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

ØG

5 708 697

ØH

ØJ

26 699

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virements de poste à poste

1

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence

2

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

3

Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

4

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

4

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

IN

CØ

DØ

D7

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

IO

LV

LW

15 000

IX

CORP.

Terrains

IP

LX

LY

29 608

LZ

Constructions

Sur sol propre

IQ

MA

MB

206 398

MC

Sur sol d'autrui

IR

MD

ME

MF

Inst. gales, agents et am. des constructions

IS

MG

MH

387 139

MI

Installations techniques, matériel et outillage industriels

IT

MJ

MK

ML

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales., agents, aménagements divers

IU

MM

MN

2 461

MO

Matériel de transport

IV

MP

MQ

MR

Matériel de bureau et informatique, mobilier

IW

MS

MT

77 488

MU

Emballages récupérables et divers *

IX

MV

MW

MX

Immobilisations corporelles en cours

MY

MZ

NA

NB

Avances et acomptes

NC

ND

NE

NF

TOTAL III

IY

NG

NH

703 094

NI

FIN.

Participations évaluées par mise en équivalence

I2

ØU

M7

ØW

Autres participations

IØ

ØX

76 185

ØY

4 941 117

ØZ

Autres titres immobilisés

I1

2B

2C

2D

Prêts et autres immobilisations financières

I2

2E

2F

2G

TOTAL IV

I3

NJ

76 185

NK

4 941 117

2H

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

I4

ØK

76 185

ØL

5 659 211

ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	53 434	PN	6 880	PO		PQ	60 314		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	105 197	PW	16 937	PX		PY	122 133		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 445	QE	308	QF		QG	1 753		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	76 295	QM	257	QN		QO	76 553		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	236 371	QV	24 381	QW		QX	260 753		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	236 371	ØP	24 381	ØQ		ØR	260 753		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL HOLDING GYNES		Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles }	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE *

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL HOLDING GYNES										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	4 835 026		UM			UN	4 835 026	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	186 440		186 440					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 999		1 999					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	88		88					
	Charges constatées d'avance				VS	58		58					
TOTAUX				VT	5 023 610		VU	188 584		VV	4 835 026		
REVENUS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	136 263		136 263						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	4 200		4 200						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 374		2 374						
Personnel et comptes rattachés				8C	59		59						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	30 632		30 632						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	1 547 687		1 547 687						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 721 215		VZ	1 721 215					
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058 - A - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2022
I. RÉINTÉGRATIONS							
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	550 400	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
TOTAL I							WR
							WS
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions autres	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (des produits nets de participation)						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement*						
	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5
	ZFU-TE (art. 44 octies A)	OV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
	Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
TOTAL II							XH
III. RÉSULTAT FISCAL							XI
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN
							XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	1 867 330
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	1 867 330
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	2 182
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	1 869 512
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
TITRES PROVISION 2022	9D	550 400	9E
TITRES PROVISION REPRISES	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		550 400	117 100
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058 - C - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-469 929				ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE				
						ZF					
	TOTAL I	ØF	-469 929				ZG	-469 929			
				TOTAL II		ZH	-469 929				
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES ET IMPÔTS ET TAXES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 788			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	5 885			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	11 673			
	- CFE, CVAE						YW	539			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	3 930			
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX	4 469			
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	391			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	17			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *				XP			ZR			
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNESNéant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (I)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑭						
	Cadre C : autres plus-values taxables à 19 % ⑮		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(I) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059 - C - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES

Néant ☒ *Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹¹ Entreprises soumises à l'IS² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹		Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes	N			
	N-1			
Moins-values nettes à	N-2			
long terme	N-3			
subies au	N-4			
cours des	N-5			
dix exercices	N-6			
antérieurs	N-7			
(montant	N-8			
restant à	N-9			
déduire à la	N-10			
clôture du				
dernier				
exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵
		À 19 % ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ³	À 15 % ou 19 % ⁴	⁵	⁶
Moins-values nettes	N					
	N-1					
Moins-values	N-2					
nettes à	N-3					
long terme	N-4					
subies au	N-5					
cours des	N-6					
exercices	N-7					
antérieurs	N-8					
(montants	N-9					
restant à	N-10					
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING GYNES		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	OG
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4422763250051

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HOLDING GYNES

ADRESSE (voie) 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE

CODE POSTAL 34500 VILLE BEZIERS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique HENNION Prénom(s) AURORE
 Nom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 225,00
 Naissance : Date 02/01/1984 N° Département 80 Commune AMIENS Pays France
 Adresse : N° 67 Voie B DES INVALIDES
 Code Postal 75007 Commune PARIS-07 Pays France

Titre (2) M Nom patronymique HENNION Prénom(s) CEDRIC
 Nom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 225,00
 Naissance : Date 24/02/1979 N° Département 80 Commune AMIENS Pays France
 Adresse : N° 10 Voie RUE VASCO DE GAMA
 Code Postal 34500 Commune BEZIERS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)
(1)☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4422763250051

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HOLDING GYNES

ADRESSE (voie) 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE

CODE POSTAL 34500 VILLE BEZIERS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique HENNION Prénom(s) JULIE
 Nom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 225,00
 Naissance : Date 05/12/1980 N° Département 80 Commune AMIENS Pays France
 Adresse : N° 1 Voie RUE DEPUYTREN
 Code Postal 34500 Commune BEZIERS Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique HENNION Prénom(s) YVES
 Nom marital % de détention 54,6667 Nb de parts ou actions 820,00
 Naissance : Date 02/01/1955 N° Département 59 Commune TOURCOING Pays France
 Adresse : N° 10 Voie IMPASSE JACQUES VILLENEUVE
 Code Postal 34500 Commune BEZIERS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET : 44227632500051

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HOLDING GYNES

ADRESSE (voie) 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE

CODE POSTAL 34500

VILLE BEZIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

8

Forme juridique SAS

Dénomination CHYC PILOTAGE

N° SIREN (si société établie en France) 824983969

% de détention 51,00

Adresse : N° 1150 Voie RUE DE LA CASTELLE

Code Postal 34070

Commune MONTPELLIER

Pays France

Forme juridique SARL

Dénomination STE NOUVELLE LOGICA

N° SIREN (si société établie en France) 533204954

% de détention 60,00

Adresse : N° 3 Voie RUE DE BRETAGNE

Code Postal 34500

Commune BEZIERS

Pays France

Forme juridique SCI

Dénomination MOULIN JAUNE

N° SIREN (si société établie en France) 833428436

% de détention 10,00

Adresse : N° 3 Voie RUE DE BRETAGNE

Code Postal 34500

Commune BEZIERS

Pays France

Forme juridique SCI

Dénomination LES OLIVIERS D'AURELIEN

N° SIREN (si société établie en France) 537933897

% de détention 99,90

Adresse : N° 10 Voie IMPASSE JACQUES VILLENEUVE

Code Postal 34500

Commune BEZIERS

Pays France

Forme juridique SCI

Dénomination CADRAN SOLAIRE

N° SIREN (si société établie en France) 750700221

% de détention 99,90

Adresse : N° 10 Voie IMPASSE JACQUES VILLENEUVE

Code Postal 34500

Commune BEZIERS

Pays France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES
Numéro siret 44227632500051

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
	TOTAL	

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES

Numéro de siret 44227632500051

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
Intérêts courus	48 983
Total des produits à recevoir	48 983

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES
Numéro de siret 44227632500051

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
INTERETS COURUS	92
FOURN FACTURES NON PARVENUES	34
PERSONNEL AUT CHARGES A PAYER	59
INTERETS COURUS A PAYER	1 543
Total des charges à payer	1 728

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES
Numéro de siret 44227632500051

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			58		
Total des charges constatées d'avance			58		

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING GYNES
Numéro de siret 44227632500051

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

HOLDING GYNES

SOCIETE A
RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL DE
2 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE
34500 BEZIERS

442 276 325 RCS
BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 septembre,
A 14 heures,

Les associés de la société HOLDING GYNES, société à responsabilité limitée au capital de 2 100 000 euros, divisé en 1500 parts de 1 400 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 10 Impasse Jacques Villeneuve 34500 BEZIERS, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance. Sont présents :

Monsieur Yves HENNION,
- Titulaire de 820 parts sociales en pleine propriété
- Titulaire de 675 parts sociales en usufruit,

Monsieur Cédric HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,
Mademoiselle Julie HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,
Mademoiselle Aurore HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,
Madame Catherine HENNION, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété,
Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves HENNION, gérant associé.

uy
CH
AH
CH
MC

Le Président rappelle que, dans le cadre de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, ont été mises en place des mesures dérogatoires temporaires et exceptionnelles permettant de sécuriser le bon fonctionnement des entreprises.

C'est dans ce contexte que l'ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020 a prorogé de trois mois les délais légaux, réglementaires et statutaires d'approbation des comptes et de convocation de l'assemblée générale annuelle.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions, complétées par celles visées par l'ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Handwritten signatures and initials in the bottom right corner, including a large signature, and the initials "AB", "HB", and "Ch".

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 836 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -1 645 255 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

- 435 482 euros

Au compte "report à nouveau"
s'élevant ainsi à - 4 085 184 euros

- 435 482 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

MADAME CATHERINE HENNION

MONSIEUR YVES HENNION

MADAME AURORE HENNION

MADAME JULIE HENNION GOMARIN

MONSIEUR C

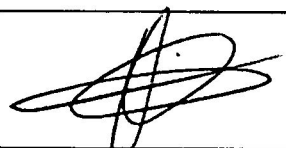
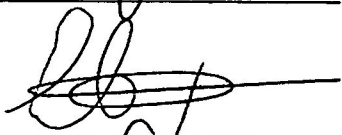
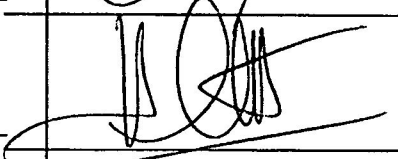
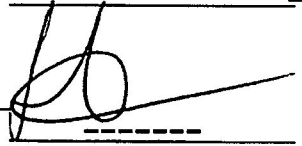
HOLDING GYNES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE
34500 BEZIERS

442 276 325 RCS BEZIERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2023

FEUILLE DE PRESENCE

ASSOCIES	PLEINE PROPRIETE	USUFRUIT	NUE PROPRIETE	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL -SIGNATURE
Mme Julie HENNION GOMARIN			225	
Mme Aurore HENNION			225	
Mme Catherine HENNION	5			
M. Yves HENNION	820	675		
M. Cédric HENNION			225	
Totaux <u>--1500----</u>	825	675		

Nombre d'associés : 5

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence.

Le gérant